

Platteaux H. (1996): "Un musée d'histoire des sciences, un concept original à développer" in Rencontres Culturelles de Genève - Musées et Médias, Genève : Ed. Ville de Genève - Département des Affaires Culturelles, pp. 90-93.



### **Abstract**

Le rappel des conclusions du rapport REMUS 1992 intitulé "La muséologie des instruments scientifiques dans quelques musées européens" a permis de lancer la discussion dont on trouvera un résumé ci-dessous (dans l'article complet). Sans vouloir reproduire fidèlement la chronologie des arguments développés, ces lignes s'efforcent de regrouper les grandes idées exprimées de dégager quelques pistes de réflexion utiles.

Si l'on se réfère à la définition donnée par l'ICOM (International Council Of Museums, Paris), les musées ont une triple mission:

- la recherche;
- la conservation du patrimoine;
- l'enseignement et la diffusion des connaissances.

Aux yeux des participants, ces trois axes peuvent effectivement représenter, sur le plan institutionnel, les trois domaines d'action principaux d'un musée d'histoire des sciences, bien que ceux-ci ne paraissent pas pouvoir être considérés indépendamment les uns des autres: les musées doivent donc en tenir compte simultanément et réfléchir sur la manière dont ces trois paramètres interagissent en fonction de leurs spécificités.

Conclusion: un musée d'histoire des sciences doit s'efforcer de prendre en compte les envies du public en utilisant la complémentarité des moyens de communication actuels afin d'intégrer l'objet et le document scientifiques dans un contexte qui incite à la découverte (ou à la redécouverte) et à la mise en perspective des sciences.

Plus globalement, cet objectif implique, d'une part, que la réflexion se polarise moins sur l'objet et la collection - en tant que tels - que sur l'action et la construction que le visiteur peut développer au contact des instruments scientifiques; et d'autre part, que cette réflexion s'attache à faire évoluer les institutions traditionnelles (musées et CCST) en privilégiant la prise en compte du public.